BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2025
N° 40

SAINT SATURNIN DU LIMET

TRANSPORTS de TOUTES NATURES
GRUE pour manutention et remorquage
MAGASINS de STOCKAGE et TRANSIT
La Rivière - ST-SATURNIN-DU-LIMET

Transports GILLOIS s.a.

Les Sablonnières - 53400 CRAON
Tél. 02 43 09 13 32 - Fax 02 43 06 04 00

Bar - Restaurant - Traiteur
LE MARMITON

Tél. : 02 43 06 77 26

http://www.restaurant-marmiton.fr

sarl GASTINEAU Henri

Commerce de Bestiaux
Veaux d'élevage

11, La Rivière
St-SATURNIN-du-LIMET
Tél. 02 43 06 41 05

achète sans garantie vos bovins de réforme accidentés (enterites, corps étrangers, arthrites), vaches de viandes Bêtes non couchées **Paiement comptant**

Hair Jolieste
Coiffure mixte
Esthétique

Tel : 02 43 06 32 37
8 Route de Nantes 53 800 St Martin du Limet

LES BONS PLANTS
PÉPINIÈRE D'ARBRES FRUITIERS

VENTE D'ARBRES FRUITIERS GREFFÉS
Scions d'un ou deux ans, racines nues
(Pommiers, Poiriers, Cerisiers, Pruniers, Nashis)
Figuiers et arbustes fruitiers en pot

Ouvert les samedis
9H / 12H - 14H / 18H
du 15/11 au 31/03

Retrait des commandes
tous les jours
sur rendez-vous

841 route des Sports
53800 Saint-Saturnin-du-Limet

lesbonsplantsdesaintsat@gmail.com
07 64 18 68 54

WWW.LESBONSPLANTS.FR

Gîte de
PN 57
La Houisière

396 chemin de la Houisière
53800 LA SELLE CRAONNAISE
email : lahouisiere@orange.fr
tél : 07 82 94 77 53

Editorial

Saturninoises, Saturninois,

Difficile d'imaginer qu'en 2024 nous aurions tout d'abord une dissolution de l'assemblée nationale avec à suivre l'organisation, un peu à la hâte, des élections législatives et ce juste avant les vacances.

Les Olympiades remarquables et riches en émotion ont pu nous redonner un moment d'espoir, mais cette période n'a pas éliminé les incertitudes et l'instabilité qui planent sur l'avenir, les difficultés pour construire un gouvernement ne nous permettent pas de se projeter sereinement en 2025, tout du moins au niveau national.

En ce qui concerne la commune, nous avons prévu pour cette année d'achever les travaux au lotissement du Parc : réalisation de la voirie 2ème phase, aménagement des espaces verts et l'extension de l'éclairage public à tout le lotissement. Débuté en 2018 nous pensons qu'une fois terminé, dans le courant du 2ème semestre, les 11 parcelles restantes trouveront plus facilement des acquéreurs entrainant ainsi, nous le souhaitons vivement, de nouvelles constructions.

Actuellement TE 53 procède au changement d'une quarantaine de lampe sodium par des leds, 65 % des lampes seront ainsi remplacées sur l'ensemble de la commune.

Toujours soucieux des enjeux climatiques et environnementaux, au niveau de la salle des loisirs, l'étude en cours devrait nous permettre de remplacer le chauffage ainsi que l'éclairage.

Nous ne perdons pas de vue l'aménagement autour de l'église, Mayenne Ingénierie avec le CAUE nous accompagnent dans ce projet, restructuration des stationnements, végétalisation de la place de l'église et création d'une ouverture sur l'espace jeux afin d'obtenir une meilleure visibilité de ce lieu.

La collecte des déchets verts au Pays de Craon impacte énormément le budget environnement, chaque commune devrait peut-être réfléchir à sa propre gestion, une plateforme de stockage pourrait être envisagée à proximité des lagunes. Par ailleurs, conscient que le parking de la salle de la Métairie s'avère insuffisant et gênant pour les riverains, l'aménagement de ses 2 projets pourrait s'inscrire dans l'achat d'environ 2 hectares à l'EHPAD. Une liaison pédestre vers le parc des Hunaudières à partir de cette zone est également envisageable.

Je reviens également sur la fusion des 4 Ehpad, d'un commun accord, et ce pour des raisons d'organisation et de transparence vis-à-vis du personnel, celle-ci est reportée en janvier 2026.

Voici en quelques lignes nos objectifs 2025 dans le but d'améliorer la vie de nos saturninoises et saturninois.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2025.

Actualité communale

2024

Cérémonie des vœux de la municipalité

Remise de la médaille de la Commune à Mme Denise LEMOINE

Repas des Aînés au Marmiton

Commémoration de l'armistice du 11 novembre à St Saturnin Du Limet puis à Renazé

Chantiers argent de poche 2024

Cinq jeunes ont participé au chantier argent de poche en juillet dernier, nettoyage de mobilier, peinture, désherbage et animation à la maison de retraite ont été leurs principales tâches.

Nouveauté cette année :

Des calculatrices ont été offertes aux futurs sixièmes de la commune

Spectacle de magie et visite du Père Noël pour les enfants de la commune

Nous renouvelons nos remerciements à M et Mme De Villenfagne pour leur invitation aux habitants de la commune le 12 juillet dernier pour fêter les 3 années de restauration du Château de Beauchêne

2024

L'olivier, offert par la commune, a pris sa place dans le jardin des espèces extraordinaires de Beauchêne.

Concours de Labour organisé par les Jeunes Agriculteurs des cantons de St Aignan et Craon le 4 aout 2024. 18 concurrents se sont affrontés lors de cette manifestation.

Journée citoyenne - samedi 27 avril 2024

Une trentaine de personnes (adultes et jeunes) ont répondu présentes pour la première journée citoyenne organisée par la commune de Saint Saturnin Du Limet.

Les volontaires se sont retrouvés à la mairie à 8 h 30 pour un café avant de se rendre au Parc des Hunaudières pour un entretien et nettoyage du site.

Un déjeuner à la salle des loisirs clôturait cette matinée bien remplie.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.

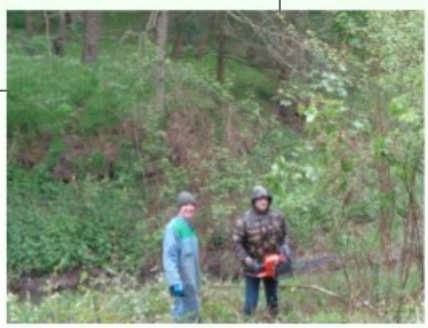

Actualité en chantiers

2024

Nouveau WC à l'étang, raccordé au réseau EU

La réception des travaux a eu lieu en juillet, les logements sont loués depuis le mois d'août

<u>Espace jeux</u> : Remplacement d'une haie par une lice en composite, remplacement également des rondins autour des jeux. De nouveaux appareils de fitness sont à la disposition du public

Parc des Hunaudières : Finition du mur d'entrée, empierrement du chemin et mise en place de supports à vélos

Réfection du marquage au sol

Ponton de pêche PMR

Achat d'un tracteur tondeuse afin de favoriser le mulching

Apprendre des leçons du passé pour construire un avenir meilleur

À l'aube de 2025, il est crucial de tirer parti des enseignements de l'année 2024 pour bâtir une société plus résiliente et durable. Comment envisager un avenir solide sans intégrer les événements majeurs qui ont marqué cette année, révélant à la fois nos défis et nos espoirs pour demain ? Revenir sur ces moments clés nous invite à réfléchir aux actions nécessaires pour avancer avec cohérence et force.

L'une des crises marquantes de l'année a touché le secteur agricole dès janvier. Cette crise, d'une ampleur inédite, a mis en lumière les nombreuses contraintes normatives qui entravent aujourd'hui les agriculteurs, pourtant essentiels à notre tissu économique et social. Cette surrèglementation crée une situation de concurrence déloyale face aux pays étrangers, comme le fait craindre l'accord de libre-échange avec le Mercosur. Ces femmes et ces hommes, qui nourrissent la nation et façonnent notre territoire, demandent non seulement un travail rémunérateur, mais aussi la reconnaissance et le respect de leur mission fondamentale. Il devient urgent de répondre à leurs attentes en réduisant la bureaucratie qui pèse sur eux, pour leur permettre de travailler dans un environnement plus serein, juste, et durable.

Sur le plan politique, l'année a été marquée par une crise institutionnelle sans précédent, déclenchée par la dissolution de l'Assemblée nationale après les élections européennes. L'émergence d'une assemblée sans majorité claire est une situation inédite sous la Cinquième République. Dans ce contexte, alors que la dette publique atteint des niveaux critiques, et alors que l'Union européenne nous met sous procédure de déficit excessif et que nous sommes donc sous l'œil des marchés financiers, il devient impératif de ramener nos comptes sur une trajectoire soutenable. Seule une unité nationale, au-delà des divisions partisanes, permettra de faire face aux défis actuels et d'instaurer un climat de confiance et de stabilité. Cette union, guidée par le bien commun, est la clé pour relever les défis qui nous attendent et avancer vers un avenir plus serein.

C'est dans cet esprit que j'aborde mon quatrième rapport sur le budget de la sécurité sociale. Il nous faut trouver la ligne de crête pour maintenir un équilibre entre le soutien à nos concitoyens, particulièrement les plus vulnérables, et la maîtrise indispensable des dépenses pour assurer l'avenir de notre système de protection sociale. Le chemin est exigeant, mais ma détermination à œuvrer pour l'intérêt général est intacte.

Il est déjà loin mais, l'été nous a offert une pause salutaire avec l'organisation des Jeux Olympiques. Cet événement fédérateur a révélé nos capacités à faire vivre la fraternité et l'unité à travers les valeurs du sport. La ferveur et l'élan populaire générés par cette compétition internationale ont démontré que, lorsque nous unissons nos forces, nous pouvons atteindre des sommets. Transformons cet esprit olympique en un engagement durable, en faveur des générations futures et pour construire ensemble un avenir plus prometteur.

Enfin, je ne peux passer sous silence la situation internationale toujours plus préoccupante. Dernièrement l'élection de Donald Trump interroge quant à la stabilité des relations entre l'Europe et les Etats-Unis. De quelle manière son retour au pouvoir va-t-il impacter l'issue de la guerre en Ukraine et la situation au Proche-Orient ?

Aussi, au-delà de ces défis et des divisions politiques, mon engagement en tant que parlementaire demeure fermement ancré au service de l'intérêt général. Servir, porter la voix des territoires et promouvoir une vision d'un avenir meilleur pour notre pays sont et resteront mes priorités. Apprenons des leçons de cette année écoulée et mobilisons-nous pour bâtir une société plus juste, plus unie, et plus forte.

Avec mes chaleureuses pensées en ce début d'année 2025,

Elisabeth Doring

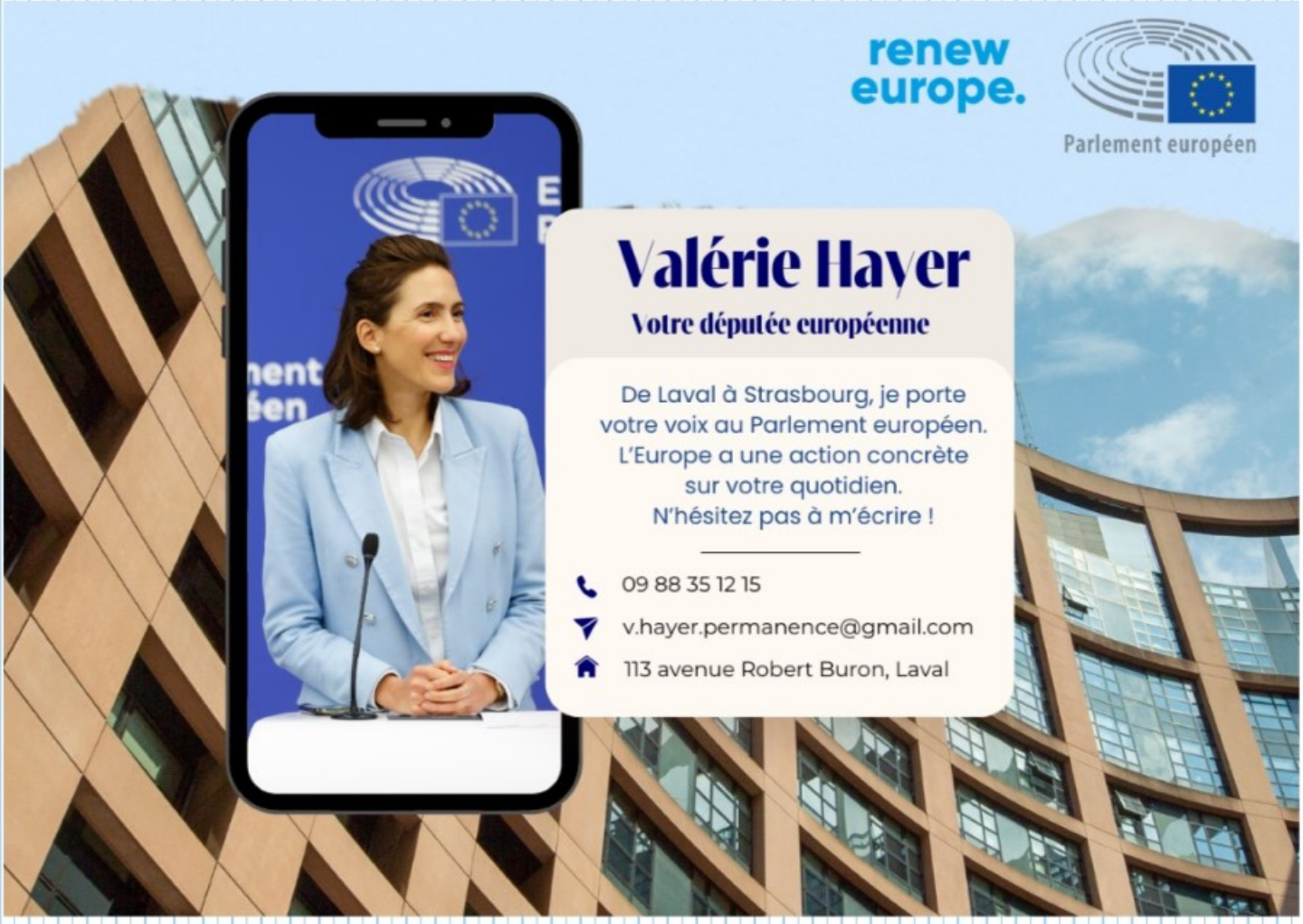

ASSEMBLÉE NATIONALE

Géraldine • **BANNIER**

Députée de la Mayenne

« Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier-sur-Mayenne ou lors de permanences mobiles »

<u>Permanence parlementaire</u>

Lundi 14h30-18h30
Mercredi 14h-17h
Jeudi 9h-12h30

Rendez-vous possibles les lundis et vendredis avec la députée
Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 02.43.12.63.82
13 place Paul Doumer - 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne

© Assemblée nationale – 2024

ETAT CIVIL - ANNÉE 2024

Naissances

LORANDEL Pauline - 1, Clos du Pressoir
RICOU BUREAU Méline - Chemin de La Hardonnière

Mariages

CHAYAVONG Daovonne
Et KHIMKRATHOK Sroemsri - La Basse Rivière

Décès

ADRIEN Denise - Maison de Retraite
BIZEUL Andrée née JELU - Maison de Retraite
BOTREAU Eugénie - Maison de Retraite
BRETON Jérémy - La Petite Boucherie
BULOURDE Aliette née PINON - Les Trotteries
CERISIER Raymond - Maison de Retraite
COTTIER Jacqueline née POREE - Maison de Retraite
DELAUNAY Denis - Le Mesnil
DOUILLARD Marie née GOYEAU - Maison de Retraite
GOYER Anne née BOUCHARD - Maison de Retraite
HERVE Marguerite née CLAVREUL - Maison de Retraite
HOUDEMON Joseph - Maison de Retraite
LARDEUX Marie - Maison de Retraite
LEROUGE Aline née SINAN - Maison de Retraite
MELIN Marcel - Maison de Retraite
PARRY Lilian née PULLEN - Maison de Retraite
TROHEL Germaine née DENUAULT - Maison de Retraite

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- **Lundi et vendredi de 9 à 12 H et de 13H30 à 17H30**
- **Mercredi et jeudi de 9 à 12 H**

Tél : 02.43.06.43.53

Email : saint-saturnin-du-limet@wanadoo.fr
Site : www.saintsaturnindulimet.fr

TARIFS COMMUNAUX - Année 2025

Salle des loisirs

Utilisation	Hors commune	Habitants de la commune
Toute la journée, jusqu'à 2 h	339.00 €	203.00 €
Jusqu'à 19 h	180.00 €	110.00 €
De 19 h à 2 h	209.00 €	123.00 €
Week-end : du vendredi 14 h au dimanche 19 h	598.00 €	360.00 €
Réveillon St Sylvestre	520.00 €	308.00 €

Possibilité de location de vaisselle : 0.50 € par personne

Salle de la Métairie

Utilisation	Hors commune	Habitants de la commune
Toute la journée, jusqu'à 2 h	170.00 €	102.00 €
Jusqu'à 19 h	122.00 €	70.00 €
De 19 h à 2 h	136.00 €	81.00 €
Week-end	255.00 €	152.00 €
Réveillon St Sylvestre	273.00 €	160.00 €
Vin d'honneur	----------	50.00 €

Chapiteaux

Il est rappelé que l'utilisation des chapiteaux par les particuliers est liée à la location des salles.

	Hors commune	Habitants de la commune
1 chapiteau	8100 €	49.00 €
2 chapiteaux	135.00 €	81.00 €

Installations à l'étang communal

Abri (avec l'électricité et l'eau)	20.00 €

Ces locations sont réservées aux habitants de la commune et ne pourront aller au-delà de 19 H.

CONCESSION DANS LE CIMETIERE

- 50 € les 2 m2
- 81 € les 3 m2
- 173 € le columbarium

Lotissement du Parc

Prix du m2 …….. 15.00 € TTC

Informations diverses

Nouveaux habitants

Nous vous invitons à vous présenter en mairie avec votre livret de famille.

Elections

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur la liste électorale. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions comme le recensement pour la JDC). Si vous vous trouvez dans une situation (déménagement, citoyen européen résidant en France…) vous devez faire la démarche pour vous inscrire.

Recensement militaire des jeunes de 16 ans

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense citoyenneté (JDC). Le jeune doit se faire recenser au jour de ses 16 ans et dans le trimestre qui suit son anniversaire de ses 16 ans.

Délivrance des cartes d'identités et passeports

Un dossier de demande de titre d'identité peut être déposée dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales. Avant de prendre de prendre rendez-vous, n'oubliez pas d'effectuer votre pré-demande en ligne, celle-ci est valable 12 mois : http://ants.gouv.fr
En cas de difficulté, l'espace France Services de Renazé peut vous aider.

Urbanisme

En fonction de votre projet, il faut déposer soit une déclaration préalable de travaux soit un permis de construire.

Une déclaration préalable de travaux est suffisante pour les petits travaux de construction ou de rénovation. Elle est obligatoire dès qu'on modifie l'aspect extérieur de l'habitation (abri de jardin ou dépendance de moins de 20 m2 ou 40 m2 sous certaines conditions, changement des menuiseries, réfection de la façade, installation de panneaux solaires…).

Il faudra un permis de construire pour toute nouvelle construction sur un terrain nu ou pour toute création supérieure à 20 m2. Par contre si la construction nouvelle touche l'habitation principale le seuil de 20 m2 passe à 40 m2 si le projet est situé en zone urbaine et que le total des surfaces de plancher et d'emprise au sol ne dépasse pas 170 m2.

Retrouvez tous les imprimés relatifs aux demandes d'urbanisme sur le site www.service-public.fr ou en mairie. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie. Les dossiers seront à déposer en mairie avec plans et photos.

Frelons asiatiques

Face à la prolifération des frelons asiatiques, la commune propose, grâce à une convention signée avec l'organisme Polleniz, une aide financière pour la destruction des nids : aide de 50 % pour toute destruction de nid situé dans la propriété d'une personne privée. Si vous pensez avoir repéré un nid de frelons asiatiques, prenez contact avec le secrétariat de mairie 02.43.06.43.53.

BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Les bruits de voisinage sont de loin ceux qui affectent le plus gravement la vie quotidienne. Le bruit est en effet considéré comme une nuisance rédhibitoire par près de 90% des français !

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun. Les bruits de voisinage agissent de façon négative tant sur l'environnement que sur les personnes.

Travaux de bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis et mercredis de 9 h à 12 h et de 15 à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Propriétaires d'animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : **C'est interdit !**

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Ne brûlez plus vos déchets verts, **valorisez les** :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La déchetterie

Chiens errants

Un chien en divagation, ce qui reste interdit, c'est un danger pour lui-même mais aussi pour les usagers du domaine public (automobilistes, cyclistes, marcheurs…). Nous vous remercions de rester vigilant dans la surveillance de vos animaux afin d'éviter toute divagation sur la voie publique.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Aux usagers de la route à vélo ou en trottinette, petit rappel de quelques consignes importantes pour votre propre sécurité.

A Vélo :

- Un phare avant bleu ou jaune
- Un phare arrière rouge
- Un réflecteur avant jaune ou bleu
- Un réflecteur arrière rouge
- Des réflecteurs visibles latéralement (catadioptres fixés sur les rayons ou des pneus à bandes réfléchissantes)
- Des réflecteurs de pédales

Hors agglomération, il est obligatoire de porter un gilet de haute visibilité la nuit ou lorsque que la visibilité est insuffisante.
Toutefois, il est recommandé d'en porter un en toute circonstance y compris en ville et en plein jour.
Norme visibilité exigée : Norme EN1150 marquage CE
La sonnette est obligatoire, pour les enfants de moins de 12 ans le casque est obligatoire et fortement conseillé pour tous.

Pour les trottinettes électriques, monoroues, hoverboards, gyropodes

La conduite d'un EDPM (Engin de Déplacement Personnel Motorisé) est interdite à toute personne de moins de 14 ans. Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin, de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son ou d'utiliser le téléphone tenu en main.

Sous certaines conditions, l'autorité investie du pouvoir de police pourra accorder des dérogations aux règles générales de circulation en :
- autorisant la circulation des EDPM sur certaines routes hors agglomération ou la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 80 km/h. Dans ce cas, il est obligatoire de porter un casque, des accessoires réfléchissants et de rouler les feux allumés.

Et bien sûr, n'oubliez pas d'assurer votre EDPM.

Bonne route à tous.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.
RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise… France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.
France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Direction générale des finances publiques, le chèque énergie et le ministère de la transition énergétique.
Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions adaptées à votre situation. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise ou d'une orientation vers le partenaire.
La prise de rendez-vous est recommandée.

France services Renazé
33 rue Bourdais
53800 Renazé
02 43 09 32 75
franceservices.renaze@cias.paysdecraon.fr
L 9h/12h30
M 9h/12h30
Me 9h/12h30 et 13h30/18h
J 9h/12h30
V 9h/12h30 et 13h30/15h30
(Horaires susceptibles d'être modifié, prise de contact téléphonique conseillée en amont d'un déplace-

En parallèle, un conseiller numérique est également présent pour accompagner les habitants dans le prise en main de leurs outils numériques (smartphone, ordinateur, tablette, etc.). Chaque mois, des ateliers gratuits, autour des thèmes pratiques sont proposés, afin de permettre aux habitants dans le besoin de bénéficier d'un apprentissage et de conseils gratuits. Plus d'information en contactant votre France services.

France services : le service public au cœur des territoires.

Jeunes 16-25 ans

Mission Locale de la Mayenne
PAYS DE LA LOIRE

ORIENTATION
FORMATION
EMPLOI
VIE QUOTIDIENNE

Le service de référence pour tous les jeunes mayennais, de 16-25 ans.

UNE SEULE MISSION, T'ACCOMPAGNER !

Scanne-moi
Pour avoir toutes nos infos, suis nos réseaux !

#missionlocale

www.emploi-des-jeunes53.org

02 43 07 27 49

L'ÉPICERIE SOCIALE LE PELICAN

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR :

- TRANSPORT DES DENRÉES
- PRÉPARATION DE L'ESPACE DE VENTE
- ENREGISTREMENT ET ENCAISSEMENT

Ils font déjà partis de notre équipe de bénévoles et n'attendent plus que vous !

POUR NOUS CONTACTER :

Ancienne trésorerie, 8 rue d'Anjou, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë

02 43 06 54 34 (Noëlle BILHEUX, Vice-présidente)

epiceriesocialelepelican@gmail.com

L'ADSL prend sa retraite, la fibre prend la relève

PASSEZ À LA FIBRE

Fermeture du réseau télécom historique en Mayenne

Pendant plus de 50 ans, le réseau cuivre vous a accompagné dans vos communications. Un temps réservé à la téléphonie, il a permis la généralisation de l'internet haut débit.

Désormais, arrivé en fin de vie, **il va fermer progressivement dans toutes les communes de France et être définitivement remplacé par la fibre optique**, répondant mieux aux besoins et usages des français.

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre le **31 janvier 2027**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper **au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.**

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?

La fibre est **disponible** dans votre commune.

Les **délais de raccordement** observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.

Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.

Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : **vitesse, qualité, stabilité !**

Plan France Très Haut Débit

mayenne fibre

Pour en savoir plus sur la fermeture du réseau cuivre :
treshautdebit.gouv.fr

ENEDIS

Panne et Interruption

En cas de travaux ou de panne sur le réseau, chaque personne peut retrouver les informations essentielles en temps réel en se géolocalisant.

Où que vous soyez, retrouvez rapidement sur votre smartphone, tablette ou ordinateur, les rues concernées par la coupure, l'heure de réalimentation prévue, les conseils à suivre et la possibilité de faire un autodiagnostic selon son équipement.

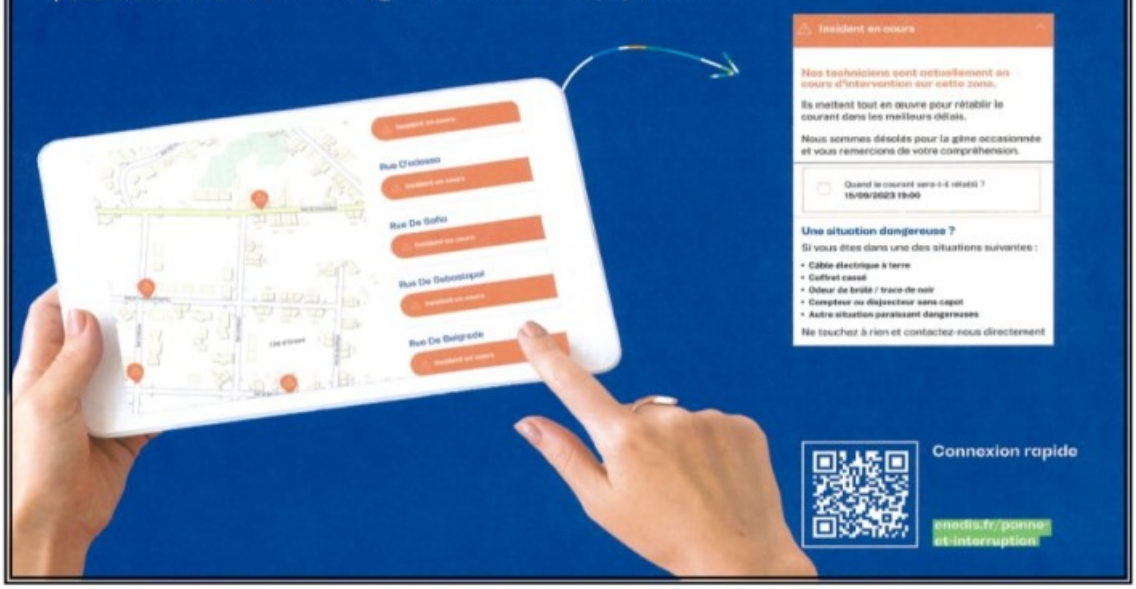

Connexion rapide

enedis.fr/panne-et-interruption

Un accompagnement personnalisé vous est proposé par un professionnel, dans l'une des 12 antennes territoriales de l'autonomie ou à votre domicile, pour :

- évaluer vos besoins ;
- vous soutenir dans les démarches de la vie quotidienne : aide à domicile, scolarisation, insertion professionnelle, aménagement du logement ;
- vous aider à compléter vos formulaires de demandes de prestations (Prestation de compensation du handicap, Allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale ...) ;
- vous accompagner pour réaliser votre inscription en établissement pour personnes âgées sur internet (Viatrajectoire).

**Créée en 2014, la Maison départementale de l'autonomie (MDA) regroupe les services personnes âgées et personnes en situation de handicap du Conseil départemental, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC).*

Les 12 antennes territoriales de l'autonomie

PRENDRE RENDEZ-VOUS / RENSEIGNEMENTS

Un numéro de téléphone unique : **02 43 677 577**

Mail : mda@lamayenne.fr

ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS

LAVAL

lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de **13h30 à 17h**

mardi de 10h30 à 12h et de **13h30 à 17h**

vendredi de **9h à 16h.**

ASMAD 02 43 98 94 33 Service Soins Infirmiers A Domicile

L'ASMAD, UN SERVICE AUX SOINS DE LA POPULATION DU PAYS DE CRAON

L'association ASMAD (Association du Service de Maintien À Domicile) s'est employée à mettre en place un SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) qui a débuté en 1987.
Le SSIAD basé sur Cossé le Vivien intervient sur l'ensemble des communes du Pays de Craon pour dispenser des soins aux personnes âgées et en situation de handicap.
Il contribue à les accompagner à leur domicile.
Les interventions se font sur prescription médicale et sont prises en charge directement et intégralement par l'Assurance maladie.
Le SSIAD exerce son activité par une autorisation délivrée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire pour 80 places pour personnes âgées et 5 places pour personnes en situation de handicap.
Le SSIAD procure des soins auprès :

- des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie,
- des personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.

Les interventions du SSIAD ont pour objectif :

- de prévenir la perte d'autonomie,
- d'éviter une hospitalisation,
- de faciliter le retour à domicile après une hospitalisation,
- de retarder une entrée dans un établissement d'hébergement (EHPAD, Résidences Autonomie...)

Les équipes des SSIAD sont essentiellement composées d'Aides Soignants et d'Infirmiers diplômés d'État.
Le SSIAD assure également une coordination avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux libéraux, les services d'aide à domicile, ainsi qu'avec les établissements hospitaliers du territoire.
Le SSIAD fonctionne tous les jours de 7h à 12h et de 17h à 20h, dimanches et jours fériés inclus, en fonction des besoins de la personne.
Dans le cadre de la réponse aux besoins de la population, l'association a su développer depuis cette année, plusieurs activités à destination des personnes aidées ainsi que des personnes proches aidantes.

Ainsi l'association propose :
- de l'Activité Physique Adaptée (APA) pour les personnes aidées, en partenariat avec le GCSMS du Pays de Craon (Groupement de coopération sociale et médico-sociale) incluant le Centre Hospitalier Local du Sud Ouest Mayennais (CHLSOM) ainsi que les différents EHPAD du territoire.
10 places sont ainsi réservées pour l'Association sur deux demi-journées avec la possibilité pour l'ASMAD d'assurer le transport pour les personnes ayant des difficultés de mobilité.
- des séances d'EMSA (Equipe Mobile de Soins Alzheimer) en partenariat avec le Centre Hospitalier du Haut Anjou. Des personnels de l'association spécifiquement formés en soins gérontologiques interviennent auprès de personnes ayant des débuts de troubles cognitifs afin de limiter et retarder l'aggravation de ces derniers.
4 places sont ainsi disponibles au sein de l'association.
- du Soutien aux Aidants à destination des proches aidants et financé par la Conférence des financeurs de la Mayenne. Ce dispositif permet la mise à disposition d'une Assistante de Soins en Gérontologie (ASG) pendant 2 heures auprès du proche aidant afin de s'octroyer un temps pour soi. L'ASG de l'ASMAD se rend directement au domicile de la personne aidée pour réaliser des activités occupationnelles permettant au proche de bénéficier de temps libre mais aussi, d'apporter l'ensemble des informations quant aux solutions de répit.
La personne aidante peut bénéficier de 5 séances de 2 heures renouvelable si besoin.
- de la Halte répit également à destination des proches aidants. Ce dispositif, effectif au 1er janvier 2025, prévoit de regrouper au maximum, 5 personnes aidées au sein d'une même structure pendant une demi-journée afin de réaliser des activités communes et récréatives. Cela permet donc de dégager du temps libre pour la personne aidante.

A savoir que l'intégralité de ces activités sont prises en charge financièrement et que par conséquent, sont totalement gratuites pour les participants."
Pour en savoir plus : https://www.assmadone53.fr/ ou au 02.43.98.94.33
70, Rue A.L de Lavoisier - 53230 COSSE-LE-VIVIEN
ssiad.asmad@esantepdl.mssante.fr

LE LIFE REVERS'EAU CHÉRAN, UN PROJET PROCHE DE CHEZ VOUS !

Jusqu'en 2027, le syndicat du bassin de l'Oudon amplifie ses actions sur le bassin versant du Chéran dans le but d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

A partir de suivis scientifiques, nous pouvons déterminer la qualité des milieux aquatiques. La qualité des milieux aquatiques du Chéran et de ses affluents est mauvaise. L'activité humaine est la première responsable de ce dysfonctionnement. Nous provoquons et amplifions les phénomènes créant des écosystèmes peu résilients face au dérèglement climatique.

Le syndicat du bassin de l'Oudon et ses partenaires vous proposent le développement de solutions fondées sur la nature. Le programme Life Revers'eau Chéran, financé par la Commission Européenne et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, permet de mettre en œuvre des solutions utiles pour tous en tenant compte des spécificités locales.

Si vous vous interrogez sur la forme de votre cours d'eau, sur l'entretien de votre mare ou plan d'eau, sur vos haies ou sur tout sujet concernant la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques, n'hésitez pas à joindre Thomas ROINÉ – Chargé de projet Life Revers'eau Chéran – au 02 41 92 52 84 ou par mail contact@bvoudon.fr

Le parc des Hunaudières est ouvert au grand public sur la commune de St Saturnin du Limet.

Ce projet a été financé dans le cadre du Life Revers'eau.

Retrouvez les balades natures sur notre site internet (www.bvoudon.fr) : dépliants Au fil du Chéran et l'Oudon en poche.

Bassin de l'Oudon
6 rue de la Roirie
49500 Segré-en-Anjou-Bleu
contact@bvoudon.fr 0241925284

POLLENIZ : PROTÉGER LES VÉGÉTAUX ET PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES

POLLENIZ a pour objectif la protection des végétaux et produits végétaux, la préservation de notre environnement et de la santé publique sur la zone géographique des Pays de la Loire.
Basées sur le triptyque Surveillance, Prévention, Gestion, des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des espèces émergentes et des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), les missions de POLLENIZ ont des effets sur les équilibres biologiques et la préservation des écosystèmes. Elles favorisent de fait, la protection des habitats, de la biodiversité, du climat, de la chaîne alimentaire, de la santé humaine et de la santé animale.
L'association POLLENIZ s'adresse aux professionnels des filières de production végétale, aux collectivités et aux particuliers ou entreprises détenteurs de végétaux.

NOS MISSIONS :
Surveillance :

- Surveillance de dangers phytosanitaires (comme la flavescence dorée de la vigne) et d'organismes émergents (comme le charançon rouge du palmier) en réalisant des missions d'inspection des végétaux.
- Épidémiosurveillance en effectuant une surveillance préventive des maladies infectieuses végétales afin de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques.
- Accompagnement des professionnels des filières de productions végétales (inspections privées, formation, accompagnement technique sur les enjeux sanitaires…-

Prévention :

- Animation de réseaux de jardiniers amateurs, de professionnels, d'agents de collectivités,
- Communication par l'élaboration et la distribution de supports de communication, animation des réseaux sociaux et site web, parutions presse…
- Formation des bénévoles à la reconnaissance d'espèces émergentes ou d'Espèces Exotiques Envahissantes…

Gestion :

- Régulation d'Espèces Exotiques Envahissantes (ragondin, rat musqué, frelon asiatique… pour protéger les espèces endémiques,
- Régulation d'espèces ayant des impacts environnementaux, économique et de santé publique (chenilles processionnaires du pin et du chêne, Ambroisie à feuilles d'armoise…).

Ambroisie

Cocons chenilles processionnaires

Ragondins

Une question sur un insecte ou un végétal ? Contactez notre antenne départementale pour que l'un de nos experts vous réponde !

RECONNAISSANCES ET DISTINCTIONS

POLLENIZ a obtenu la reconnaissance Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) en 2014, 2019 et 2024.
L'association a également reçu l'Agrément pour la protection de l'Environnement et d'être reconnue « Partenaires Engagés pour la Nature ».

POLLENIZ EN CHIFFRES
5 520 adhérents, 2 694 piégeurs actifs, 768 collectivités adhérentes
5 antennes départementales, Siège social en Loire-Atlantique

POLLENIZ est une structure de NEOVIZ Group. Véritable acteur de solutions, le groupe accompagne les entreprises, les professionnels, les collectivités et les particuliers face aux enjeux climatiques, environnementaux et de santé.

CRUES HISTORIQUES SUR LE BASSIN DE L'OUDON

Le bassin versant de l'Oudon a subi un évènement pluviométrique très intense le mardi 18 juin 2024 ayant entrainé des crues très dommageables.

Sur la commune de Cossé-le-Vivien, il est tombé 189mm de pluie en quelques heures, soit l'équivalent de 2 mois de pluie habituellement. D'autres communes ont également subi des cumuls importants. Les réseaux ont vite été saturés et les fossés et cours d'eau ont débordé.

Une intensité de pluie comme celle-ci est historique puisque jamais observée auparavant. Elle a généré une onde de crue qui s'est déplacée sur l'Oudon du Nord du bassin au Sud. À Craon, le niveau d'eau a dépassé le seuil référence de 1996 de 2,86m et est arrivé à 3,25m ce jeudi 20 juin 2024 (sources : Vigicrues). L'onde de crue s'est également déplacée sur les affluents (Araize, Uzure, Chéran, Verzée,...) de l'Ouest vers la confluence avec l'Oudon à l'Est.

Les élus et agents du Bassin de l'Oudon se sont mobilisés pour la surveillance des niveaux d'eau et gérer au mieux l'évènement au niveau des rivières. (Ce sont les communes et l'Etat qui se chargent du secours à la personne). Les ouvrages de sur-stockage des eaux, gérés par le syndicat du bassin de l'Oudon et autorisés pour limiter les effets des crues en période hivernale, n'étaient pas activés à cette période de l'année. Bien qu'ils ne soient pas prévus pour limiter les effets des pluies orageuses, la question s'est posée de les activer pour limiter les effets des crues à Segré.

COSSÉ LE VIVIEN

189 MM DE PLUIE EN QUELQUES HEURES
=
2 MOIS DE PLUIE

Au final, les Préfets ont autorisé l'activation des sites de la Rincerie (stockage dans l'étang) et de la Grande Queille (stockage dans une prairie) pour limiter les effets des crues en amont de Segré, à Saint Aubin du Pavoil, compte tenu d'un nouvel épisode orageux attendu dans la nuit des 20 au 21 juin 2024. Les sites se sont remplis les 20 et 21 juin et ont été désactivés avec le retour du soleil les 22 et 23 juin. Il est important de préciser qu'il n'y a pas de sites de stockage en amont de Craon et de Cossé le Vivien.

Après l'épisode, les techniciens milieux aquatiques ont prospecté le terrain pour repérer les arbres tombés dans les cours d'eau, dans le but de faire enlever ceux qui menacent les ponts ou ouvrages.
Le syndicat a un dispositif qui régule les crues hivernales mais qui n'est pas adapté aux évènements estivaux. La collectivité constate des phénomènes plus violents sur des périodes estivales, le dispositif actuel ne répond pas à ces évènements. La réflexion est ouverte pour s'adapter au mieux.

Bassin de l'Oudon
6 rue de la Roirie
49500 Segré-en-Anjou-Bleu
contact@bvoudon.fr 0241925284

Bassin de l'Oudon

Accueil de Jour Itinérant sur le Pays de CRAON

Un Service Accueil de Jour Itinérant existe sur le Pays de Craon, porté par l'EHPAD de BALLOTS.

Il intervient sur 3 sites différents en fonction des demandes :

. Le lundi à CRAON : de 10h00 à 16h00
. Le mardi à COSSE-LE-VIVIEN : de 10h00 à 16h00
. Le mercredi à BALLOTS : de 10h00 à 16h00
. Le jeudi à CRAON : de 10h00 à 16h00
. Le vendredi après-midi à BALLOTS : de 13h30 à 16h30

La raison de cette itinérance est de permettre aux bénéficiaires d'être accueillis au plus près de leur domicile et de maintenir les liens sociaux. Ils peuvent venir une ou plusieurs journées, par semaine.

Ce service pourrait intervenir sur d'autres secteurs (RENAZE, SAINT-AIGNAN-SUR-ROE, SAINT-SATURNIN-DU-LIMET, etc…) en cas de demandes suffisantes.

L'Accueil de Jour s'adresse à des personnes de plus de 60 ans vivant à leur domicile, qui souffrent d'une maladie d'Alzheimer ou d'une démence apparentée.

Les objectifs de l'accueil sont :

- Maintenir les capacités physiques et cognitives de la personne accueillie en lui proposant des activités thérapeutiques.
- Favoriser les liens sociaux.
- Donner des repères temporaux et spatiaux à la personne.
- Maintenir les gestes du quotidien.
- Partager des moments de plaisir et de convivialité.
- Soulager l'aidant en lui offrant une journée de répit.

Pour tout renseignement

EHPAD de BALLOTS : 02.43.06.65.76 accueil@ehpadballots.fr

INFIRMIERE : 06.16.62.14.17 Le vendredi toute la journée

ASG : 06.61.34.17.38 (Myriam)
06.61.34.04.88 (Béatrice) adj@ehpadballots.fr

FRANCE ADOT 53

"Grâce au don d'organes, la vie reprend"

En France, grâce aux 1791 donneurs et l'engagement fort des équipes médicales, 5634 greffes d'organes ont été réalisées en 2023.
Au regard du contexte vécu ces dernières années, c'est plutôt positif mais près de 22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.
Rappeler à ses proches que l'on est donneur présumé, pour que la volonté de chacun puisse être connue, telle est la mission des bénévoles de France ADOT 53.

France Adot 53 - Maison des Associations
17 rue de Rastatt - 53000 LAVAL
Tél : 02.43.90.68.10 (+ messagerie)
Courriel: franceadot53@orange.fr
https://www.facebook.com/FranceADOT53
https://www.instagram.com/franceadot53
https://twitter.com/53Adot

Le Service Jeunesse intercommunal : un espace pour les jeunes dès 11 ans !

Le Service Jeunesse intercommunal du Pays de Craon accueille librement les jeunes à partir du collège (ou dès 11 ans), **accueil libre** et **sans réservation nécessaire**, à la Maison des Jeunes (MDJ) Crescendo, située dans la zone du Fresne à Renazé. Face à la médiathèque, ce qui est pratique pour emprunter, juste à côté, des livres ou des jeux…

Horaires d'ouverture

Venez découvrir nos locaux et rencontrer l'équipe d'animation pendant nos horaires d'ouverture :

- Hors vacances scolaires :
  Mercredi : 12h30 - 18h00
  Vendredi : 16h30 - 19h00
  Samedi : 10h00 - 18h00
  (Attention, ces jours et horaires sont susceptibles de varier.)

- Pendant les vacances scolaires :
  Du lundi au vendredi, toute la journée
  Des soirées peuvent également être organisées.

Un espace pensé pour les jeunes

À la Maison des Jeunes, les activités ne manquent pas ! Sur place, vous trouverez :

- Un babyfoot, un billard, des jeux de société, des activités manuelles et des jeux vidéo ;
- Une cuisine, à disposition pour déjeuner sur place le midi ;
- Un garage équipé pour les amateurs de bricolage.

Des animations variées et des sorties sur mesure

Chaque période de vacances scolaires, un programme d'animations riche et diversifié est proposé : sorties, sport, ateliers créatifs… Les activités sont pensées en fonction des envies des jeunes. Le programme est disponible :

- À la MDJ ;
- Sur le portail famille du Pays de Craon : *portail.paysdecraon.fr* ;
- Et auprès de votre mairie.

Nous organisons également des animations autour des nouvelles technologies (drones, imprimante 3D…) et proposons des projets radio avec **Radio Sac Ados**. N'hésitez pas à nous solliciter pour explorer de nouvelles idées à nos côtés !

Tarifs

L'adhésion annuelle est de **10 € par famille**. Les activités payantes, lorsqu'elles sont proposées, sont précisées dans la plaquette et les tarifs modulés en fonction du quotient familial.

Pour toute question ou information :

- E-mail : animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr
- Téléphone : 02.52.21.08.57

Le Relais Petite Enfance du Pays de Craon : un interlocuteur unique dans la recherche d'un mode de garde pour les parents d'enfants de moins de 3 ans

Les animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Craon accueillent et informent les familles du territoire qui désirent faire garder leurs enfants de moins de 3 ans. Ce guichet unique est la porte d'entrée de l'ensemble des modes d'accueil du Pays de Craon.

➔ L'accompagnement auprès des familles

Le rôle des animatrices du RPE est d'accompagner et d'orienter les futurs parents ou jeunes parents dans leur projet de garde d'enfants. Elles peuvent les informer facilement en amont, lors de leurs recherches, en leur présentant les différents types d'accueil possibles : assistantes maternelles à domicile, MAM, crèches et garde à domicile, afin de les diriger vers le mode de garde le plus adapté à leurs besoins. Des permanences téléphoniques, avec possibilité de prendre rendez-vous, sont mises en place aux créneaux suivants : les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h
Contactez les animatrices du RPE au 07 88 07 15 15 (Renazé), 06 33 82 09 45 (Craon) ou au 06 22 00 07 27 (Cossé-le-Vivien)

➔ L'accompagnement auprès des assistantes maternelles et gardes à domicile

Le RPE est aussi un lieu ressource pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Les animatrices accompagnent les professionnels de la petite enfance dans leurs parcours professionnel et leur donne des informations de premiers niveaux : droits et obligations liés à leur métier, formations, mise en place de temps de rencontres et d'échanges, etc.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contactez Margaux Hechinger, animatrice du RPE de Renazé au 07 88 07 15 15 ou par mail : rperenaze@cias.paysdecraon.fr

Assistance maternelle de Saint Saturnin Du Limet :

Mme Sonia BLANCHARD - 3, Chemin du Brossais à Saint Saturnin Du Limet - Tél : 02 43 06 27 96

Calendrier des Animations

Samedi 18 janvier

Concours de belote organisé par Saturn' Anim
Salle des Loisirs

Samedi 22 et dimanche 23 mars

Pêche à la truite à l'étang communal organisée par le comité des fêtes

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 mars

Spectacle théâtre et chant de Saturni' Anim
Salle des loisirs

Samedi 5 avril

Soirée dansante à Renazé organisés par l'US Renazé/St Saturnin

Samedi 19 avril

Chasse aux œufs
Organisé par Saturn' Anim

Samedi 7, dimanche 8 juin

Tournoi de foot des jeunes et tournoi inter-familles organisés par l'Union Sportive Renazé/St Saturnin

Dimanche 6 juillet

Concours de pêche à l'étang de Congrier organisé par l'association des pêcheurs du Chéran

Samedi 26 juillet

au plan d'eau communal organisé par le comité des fêtes

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 septembre

Exposition 2ème guerre mondiale

Dimanche 19 octobre

Concours de belote organisé par l'association des pêcheurs du Chéran - Salle du Semnon à Congrier

Mardi 31 octobre

Halloween
Organisé par Saturn' Anim

Samedi 15 novembre

Concours de belote
Organisé par Générations Mouvement
Salle des Loisirs

Association des pêcheurs du Chéran
Congrier / St Saturnin du Limet 2025

Bureau :
Présidents d'honneur : Mr Hervé TISON et Mr Gérard BEDOUET
Président : Mr Gérard LUSSOT
Vice-président : Mr Michel POINTEAU
Trésorier : Mr Patrick POINTEAU
Secrétaire :Mr Cédric PATIN
Secrétaire- trésorier adjoint : Mr Philippe SETRUK

Bénévoles avec permis : *Dominique Blais ; Pierre-Emmanuel POINTEAU ; Christophe Dutertre ; Patrice Hunault*

Bénévoles sans permis : *Gérard BOURGINE ; Antoine et Nicole COURNE ; Sonia LUSSOT ; Vanessa PATIN ; Joël POINTEAU ; Elodie VAUCELLE.*

Commissaires aux comptes : *Gérard BOURGINE et Antoine COURNE*

Effectifs : *87 sociétaires (tous permis confondus)*

Information :
La circulation en véhicule motorisé est interdite autour de l'étang du Pré poisson. Comme vous le savez, des bancs en ciment sont mis à la disposition des promeneurs, ***MERCI DE RESPECTER CEUX -CI.***

Vidange de la frayère .
La vidange s'est déroulée le 18 mai 2024. 7000 vésicules de brochets furent déposés dans la frayère et 501 brochetons entre 8 et 16 cm furent récupérés.
Etang de la Guillotière : Comme vous avez pu le constater l'étang est en cours de remplissage . Il faudra le rempoissonner !!!! des devis sont en cours. Nous vous avertirons lors de son ouverture .

Journée découverte de la pêche.
Notre association a organisé une journée découverte de la pêche 2024 qui a eu lieu **le samedi 1er juin dans le Chéran**, en présence de 12 enfants qui se sont vus offrir le repas du midi, une gaule, une ligne, une médaille ainsi qu'un sac de billes offert par Concept et Bois.

Concours de pêche du dimanche 7 juillet
55 pêcheurs sont venus participer au concours de pêche malgré un temps incertain à l'étang du pré-poissons.
1er : Kévin Guillaudeux de la Boissière
2ème : Adrien Perche de Congrier
3ème : Kévin Beaudet de St Fort
1ère femme : Chloé Désert de Congrier
1er enfant : Kollean Désert de Congrier
1er sociétaire : Matéo Désert de Congrier

Gagnants « jeu combien y a t' il de billes dans le sac ? » : deux gagnants ont été les plus proches avec 400 billes. Cécile Thomain et Julien Guillaume se sont partagés le colis apéro cochon XXL pour 12 à 15 personnes. Il y avait 399 billes dans le sac.

Merci à eux d 'avoir partager un moment avec nous.

Concours de belote du dimanche 20 octobre 2024.
24 équipes s'étaient engagées pour jouer « les 4 parties en 12 coups avec annonces ».
les cinq premières ont remporté 1 roti de porc et 2 côtes par personne,
de la 6ème à la 15 ème 4 côtes de porc par personne et pour le reste des équipes 2 saucisses par personne,
Une bonne participation de tous dans la convivialité et la bonne humeur.
Merci à vous tous

Prévision d'aménagement du Chéran « life Chéran » par le bassin de l'Oudon et la fédération de pêche de la Mayenne en coordination avec notre association et les communes de Congrier et Saint Saturnin du Limet.

L'AAPPMA s'est réunie le vendredi 4 octobre pour un conseil d'administration extraordinaire afin de choisir parmi 3 projets de réaménagement du Chéran, aussi appelé « life Chéran ».
A l'unanimité le projet N°3 a été voté.
Les travaux sur la végétation commenceront cet hiver.

Chers pêcheurs,
Tous ensemble soyons responsable.
Merci de ne pas laisser de déchets aux bords de la rivière et des étangs !
Prendre un permis de pêche c 'est aussi adhéré à l'association.

Les permis seront à vendre à compter du 16 décembre 2024

Remerciements :
Nous remercions les communes de CONGRIER et de SAINT SATURNIN DU LIMET pour leurs subventions ainsi que tous les bénévoles qui permettent à cette association de fonctionner .

Merci pour votre solidarité .

En vous souhaitant une belle et heureuse année

Générations Mouvement
Les Aînés Ruraux
Saint Saturnin du Limet

L'assemblée générale a eu lieu le quinze février 2024. Le Club compte 38 adhérents.

Composition du bureau :

Présidente : Monique HAILLOT
V/Président : Aristide BULOURDE
Trésorière : Bernadette MARSOLLIER
Trésorier adjoint : Patrice LEMESLE
Secrétaire : Chantal MOISY
Secrétaire adjointe : Gaëtane GUEDO

Le concours de belote a eu lieu le 16 novembre 2024 à la Salle des Loisirs, nous avons eu 76 engagements.

Le 11 juillet, nous étions une quarantaine de personnes à nous rendre à Doué-La-Fontaine pour la fête de la Rose.

Tous les jeudis après-midi, une vingtaine de personnes se retrouvent à la salle de la Métairie pour la belote ou autres jeux de sociétés.

Le 24 février dernier, 33 convives se sont retrouvés au Marmiton pour le repas du Club.

Le 25 juillet avait lieu le pique-nique à la Rincerie, 14 personnes y ont participé. Après le repas, place aux jeux.

Réunions et sorties hors commune :

- Plusieurs réunions du territoire de St Aignan S/ Roë ont eu lieu cette année : Monique, Bernadette et Patrice y ont participé.
- 18 mars : Assemblée Générale à Laval
- 8 avril : Dégustation jarret à Louverné, 19 personnes étaient présentes
- 12 juin : Journée champêtre à Fontaine-Couvert, 14 personnes étaient présentes
- 13 septembre concours de belote du territoire St Aignan, 5 personnes présentes
- 25 septembre : Repas du territoire à St Aignan - 17 personnes étaient présentes
- 18 octobre : Fête de l'amitié à Craon, 17 personnes étaient présentes
- 19 novembre : Déjeuner-spectacle à Louverné, 19 personnes étaient présentes

L'assemblée générale pour 2025 est prévue le 20 février à 14 heures 30. Le 24 mai 2025, nous fêterons les 50 ans du Club.

Je tiens à remercier M. le maire et la municipalité pour l'aide financière qui nous a été accordée et pour la mise à disposition des salles.

Mot de la présidente :

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé pour 2025.
Un grand merci à toute mon équipe pour le travail accompli au sein du club dans une bonne ambiance et la bonne humeur. Merci à vous tous.

Le comité des fêtes

Composition du bureau

Président : GENOUEL Jérôme
V/ Président : SIMON Bernard
Trésorier : MIGNOT Claude
V/ Trésorier : VERDON Fabrice
Secrétaire : PLANCHENAULT Sébastien
V/ Secrétaire : LEPEAU Philippe

Les membres

BEDOUET Gérard, BOUCHER Damien, COUET Robert, COUET Monique, GUERMOND Yves, GUILLET Hubert, HOGRET Yoann.

Rétrospective de l'année 2024

23 et 24 Mars → La pêche à la truite.
Le beau temps était au rendez-vous pour le traditionnel week-end de pêche à la truite. Environ 70 pêcheurs ont répondu présents. Possibilité de manger sur place le midi.

27Juillet → Le méchoui.
Chaque année, le comité des fêtes organise son traditionnel méchoui avec au menu cochon ou mouton. Cette année, plus de 300 personnes se sont retrouvées au plan d'eau pour déguster cet excellent repas. Un magnifique feu d'artifice, offert par la commune, a été tiré à la nuit tombée. Nous remercions tous les bénévoles (membres du comité des fêtes ou non) qui ont participé à la préparation de cette fête.

MOT DU PRESIDENT :
Le comité des fêtes remercie la municipalité et tous les bénévoles. Bonne année 2025 à toutes et à tous.

Rencontre des « St Saturnin »

La 21ème Rencontre des St Saturnin a eu lieu cette année à St Saturnin Les Apt (Vaucluse) les 10, 11 et 12 mai. Nous avons passé un très bon week-end de retrouvailles avec au programme dégustation de produits locaux et visites de la région sous le soleil.

L'année prochaine, nous nous retrouverons à Saint Saturnin De Lenne (Aveyron) et Saint Saturnin de Tartaronne (Lozère). Une vingtaine de kilomètres séparent les 2 villages.

Toutes les personnes désireuses de participer peuvent se joindre à notre groupe.

L'association remercie la commune pour la subvention qu'elle lui verse.

A toutes et à tous, l'association Rencontre des St Saturnin vous souhaite une très belle année 2025, remplie de joie, de bonheur, de travail et de santé.

L'association SATURN'ANIM vous propose tout au long de l'année des activités annuelles comme la gymnastique détente pour les adultes qui se déroule le mardi après-midi de 15h30 à 16h30, un atelier théâtre le vendredi soir de 20h30 à 23h pour les adultes, un atelier chant le lundi soir de 20h30 à 22h tous les 15 jours animé par Naty notre professeur de chant et un atelier jeux de société une fois par mois le premier mardi du mois de 20h à 22h à la salle de l'association

Cette année nous avons organisé un voyage à Terra Botanica, le parc du végétal à Angers ou petits et grands ont passé une agréable journée.
Nous organisons tout au long de l'année diverses activités auxquelles vous pouvez participer à des tarifs préférentiels si vous vous procurez la carte de membre à 5€ qui sert pour toute la famille.

Voici quelques photos de nos activités :

Halloween 2024

La Chasse aux œufs 2024

Notre spectacle chant – théâtre avec la troupe du train Chantant et la troupe du Pommier en avril 2024 :

Le Mot du président :

Un grand ***Merci*** *à Bernadette qui quitte le bureau après* ***17 années*** *passées à nos côtés au sein de Saturn'Anim.*

Bonne et heureuse Année 2025

DATE A RETENIR :

- Concours de belote le 18 janvier 2025
- Chasse aux œufs de pâques 19 avril 2025
- Spectacle théâtre et chant le 21, 22 et 23 mars 2025

Union sportive Renazé / St Saturnin

Créé dans un esprit de convivialité et de compétition saine, le club de l'Union Sportive de Renazé et de Saint Saturnin du limet propose à ses adhérents, petits et grands, de vivre leur passion du football à travers des entraînements de qualité, des matchs engagés et des événements fédérateurs tout au long de l'année.

À la tête du club, nous avons deux présidents codirigeants, Djimmy BOISSEAU et Romaric FOUGERAY qui veillent à la bonne gestion et à la dynamique du club. Ils sont entourés d'un bureau composé de bénévoles motivés et investis dans le développement du club.

L'Union Sportive de Renazé et Saint-Saturnin du Limet accueille toutes les catégories d'âges, des plus jeunes aux plus expérimentés, avec une attention particulière portée à la formation des jeunes joueurs.

- Baby foot (U5) : ateliers de découverte
- École de foot (U6 à U13) : Pour les enfants de 6 à 12 ans, avec des équipes mixtes.
- Jeunes (U14 à U18): Des équipes formées pour les adolescents qui souhaitent développer leurs compétences techniques et tactiques.(en entente avec le SOM et AS Ballots)
- Séniors: une équipe en D3
- Vétérans : Pour les joueurs d'expérience qui souhaitent continuer à partager leur passion du football dans un cadre plus détendu.

Le club compte actuellement près de 100 licenciés, avec une belle représentation dans chaque catégorie d'âge.

Le club de l'USRSL est aussi connu pour ses événements qui rassemblent les familles, amis et sympathisants autour du football et de moments festifs. Voici les dates clés des manifestations pour l'année 2025 :

- Tournoi de jeunes : 7 juin 2025
- Tournoi des familles : 8 juin 2025
- Soirée dansante du club : 5 avril 2025
- Assemblée générale: 20 septembre 2025

Appel aux Bénévoles

L'Union Sportive de Renazé et Saint-Saturnin du Limet fonctionne grâce à l'engagement de nombreux bénévoles. Que vous soyez ancien joueur, parent de licencié ou simple amoureux du football, toute aide est la bienvenue pour faire vivre le club et organiser les événements dans les meilleures conditions.

Nous recherchons activement des bénévoles pour :
- Aider à l'organisation des événements (tournois, soirées, etc.)
- Encadrer les jeunes joueurs lors des entraînements et matchs
- Participer aux tâches administratives du club
- Offrir un soutien logistique les jours de match

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et conviviale, n'hésitez pas à nous contacter !

L'Union Sportive de Renazé et Saint-Saturnin du Limet, c'est bien plus qu'un club, c'est une famille de passionnés qui se réunit autour des valeurs de solidarité, de respect et d'esprit sportif. Rejoignez-nous pour partager de grands moments sur et en dehors du terrain !

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail : usrsl53@gmail.com
ou par téléphone
Djimmy : co-président 06.17.75.74.43
Romaric : co-président 06.31.55.84.55
Gwladys : Secrétaire : 06.11.20.42.54

Les vétérans

Les membres du bureau de l'USRSL vous souhaitent à tous une bonne année 2025

SARL BIZEUL

MAÇONNERIE
CARRELAGE
RAVALEMENT
DÉMOUSSAGE TOITURES ET FAÇADES

Ravalement par enduit élastique d'imperméabilisation et d'étanchéité antifissures et anti-mousses

Neuf et Rénovation
11 Boulevard Pasteur
53800 RENAZÉ
Tél. 02 43 06 76 92
Fax 02 43 06 86 11
sarlbizeul53@orange.fr

Gite Lande Ferrière
SAINT SATURNIN DU LIMET

Contact
gitelandeferriere@gmail.com
06.78.25.84.00

HK béton
Transport - Location

La Rivière - Saint Saturnin Du Limet
326, Rue du Puy Charpentreau - La Roche Sur Yon

M. et Mme COURCELLE

LA RIVIÈRE - ST-SATURNIN-DU-LIMET
Tél. 02 43 06 73 90

vous accueillent pour vos Banquets, Anniversaires, Mariages, Baptêmes, Réunions, Communions

à la Salle de Réception "La SALSA"

angel Coiff
Homme - Femme - Enfant
Coiffure à Domicile
06 62 21 84 13

SARL MOISY CYRILLE
entreprise de maçonnerie
Neuf & Rénovation - Ravalement & Carrelage
ZA de la charmille - 53390 ST Aignan/Roë
Tél/Fax : 02 43 07 56 47 - sarlmoisy.cyrille@orange.fr

QUALIPAC ALUMINIUM SAINT SATURNIN

QUALIPAC
ALUMINIUM